REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

N° 0 0 4 2 7 /MESRS/DES

Dakar, le 29 JUIN 2000

Le Ministre

Objet: Ouverture d'un établissement d'enseignement supérieur privé

Référence: V/L du 20 juin 2000

Monsieur le Président,

Par lettre citée en référence, vous sollicitiez l'autorisation d'ouvrir un établissement d'enseignement supérieur privé dénommé **Université du Sahel** préparant aux diplômes académiques et professionnels des filières suivantes:

- **Sciences et technologies**
- **Lettres, civilisations et sciences humaines**
- **Sciences juridiques et politiques**
- **Sciences économiques et gestion**
- **Sciences de l'éducation**

Ce projet étant en conformité avec la politique gouvernementale en la matière, je marque mon accord de principe à votre requête.

Toutefois un agrément définitif ne vous sera délivré qu'après avis favorable de la commission chargée du contrôle administratif, financier et pédagogique.

Je vous prie d'agréer, **Monsieur le président**, l'assurance de ma considération distinguée.

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
LE MINISTRE
Madior DIOUF

Monsieur El Hadj SALL
Président de l'Université du Sahel
33, Sotrac Mermoz B.P. 5355
Dakar - Sénégal